

Compte rendu
Denis Apothéloz et al. (éds.) 2011-. *Encyclopédie grammaticale du français.*
<http://encyclogram.fr>

Book review
Denis Apothéloz et al. (eds.) 2011-. *Encyclopédie grammaticale du français.*
<http://encyclogram.fr>

Jacques David
Cergy Paris Université (Cergy, France)
jacques.david@cyu.fr

Reçu le 1/10/2024, accepté le 9/10/2024, publié le 11/4/2025

Creative Commons Attribution 4.0 International
© 2025 Jacques David

Pour citer ce compte rendu

David, Jacques 2025. Compte rendu. Denis Apothéloz et al. (éds.) 2011-. *Encyclopédie grammaticale du français*. <http://encyclogram.fr>. *Studia linguistica romanica* 2025.13, 74-87. <https://doi.org/10.25364/19.2025.13.4>.

1 Introduction

[1] L'*Encyclopédie grammaticale du français (EGF)* est une base de connaissances en sciences du langage, accessible librement sur internet. Elle offre une série organisée de notices synthétiques liées aux différentes composantes de la linguistique française, et plus particulièrement à la grammaire. Elle propose également une forme originale de table des matières présentée comme un *plan de masse du chantier* de l'*EGF*, qui reste évolutif puisqu'il est régulièrement complété et actualisé. De fait, cette encyclopédie contient actuellement 42 notices pour un total de 1671 pages (au format PDF) ; 25 autres sont en préparation ou en cours de révision¹. L'index terminologique contient lui, en l'état actuel, 422 termes classés alphabétiquement².

[2] Dans le sommaire en plan de masse, plusieurs sections sont repérables, qui vont des objets de grammaire comme la syntaxe et la prosodie ou la notion de phrase jusqu'aux catégories et éléments, et qui comprennent, entre autres, un inventaire des types de verbes, des pronoms personnels clitiques ou des *mots en QU-*. Cependant, pour éviter de traiter des notions souvent discutables en linguistique, par exemple, sur les classes grammaticales traditionnellement enseignées (i.e. la préposition ou la phrase) ou sur des objets plus empiriques (i.e. les

1 Certains articles sont très courts, par exemple, celui consacré à *La période*, composé par Alain Berrendonner ne contient que quatre pages, mais parce qu'il s'agit d'une notice complémentaire d'autres articles du même chercheur.

2 Ces données chiffrées correspondent à celles de notre consultation du site, en octobre 2024.

constructions disloquées ou les pseudo-clivées), les responsables de l'*EGF* proposent des reconfigurations conceptuelles qui reposent sur deux sortes de principe : i) des synthèses décrivant des faits de langue généralement admis ; ii) des entrées plus structurantes, opérant des regroupements perçus comme pertinents. Bien évidemment, des liens permettent de naviguer d'une notice à l'autre, en fonction des contenus ou des problèmes qu'ils suscitent. Ces notices sont classées alphabétiquement à partir de leur titre, au fur et à mesure de leur rédaction-édition et validée par le comité éditorial.

2 La genèse de l'*EGF* et ses objectifs

[3] L'*EGF* et par la suite le site ont été créés par un collectif de linguistes de France, de Belgique et de Suisse romande, à l'initiative de Claire Blanche-Benveniste, qui, dès l'origine du projet, en 2003, s'est associée à quatre de ses collègues, dont certains appartiennent toujours à l'actuel comité éditorial. Ce comité s'est depuis élargi à d'autres linguistes et comprend aujourd'hui neuf membres : Denis Apothéloz (Université de Lorraine), Marie-José Béguelin (Université de Neuchâtel), Christophe Benzitoun (Université de Lorraine et Laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française), Gilles Corminboeuf (Université de Fribourg), José Deulofeu (Université d'Aix-Marseille), Peter Lauwers (Universiteit Gent), Frédéric Sabio (Université d'Aix-Marseille), Anne-Catherine Simon (Université catholique de Louvain) et Dominique Willems (Universiteit Gent).

[4] Il y a donc déjà plus de vingt ans que ce collectif a commencé à publier des synthèses descriptives présentant les principales avancées des recherches en grammaire et en linguistique du français moderne (nous reviendrons sur cette contrainte en conclusion). Ces synthèses se présentent comme de véritables articles d'une dizaine de pages en moyenne, possédant le même format et s'organisant autour d'une distribution en parties et sections repérables d'une entrée à l'autre.

[5] À l'origine, la réflexion collective s'inscrivait dans une dynamique linguistique majoritaire en sciences humaines et sociales, elle s'est étendue depuis à d'autres composantes des sciences du langage, notamment à la didactique du français et au traitement automatique des langues. Elle s'est également ouverte à d'autres paradigmes de recherche, dans une perspective plus transdisciplinaire, comme la sociologie et l'ethnographie, la psychologie cognitive et la neurologie.

[6] L'objectif majeur de l'*EGF* consistait et consiste toujours à proposer des descriptions accessibles des recherches linguistiques appliquées à la grammaire du français, en opérant une sélection critique des travaux existants, compris dans une croissance exponentielle de thèses, de monographies, d'actes de colloque et d'articles de revues. Il s'agit ainsi de présenter des ensembles cohérents de connaissances qui restent souvent dispersées et parfois redondantes. Le projet tend ainsi à aider les chercheurs, novices ou confirmés, à accéder à ces connaissances en expansion continue et souvent difficiles à agréger. De façon complémentaire, le col-

lectif a senti la nécessité de montrer que ces travaux, édités ou non, s'appuient sur une quantité de données considérables dont l'accès n'est pas toujours facilité. Constituées en corpus, ces données sont généralement recueillies, organisées et traitées avec des méthodologies peu homogènes, et souvent difficiles à s'approprier ou à utiliser. C'est la raison pour laquelle le site de l'*EGF* consacre une page entière à ces ressources, présentant et donnant ainsi un accès direct via internet aux principaux corpus du français parlé et écrit. De même, l'*EGF* propose des synthèses bibliographiques conçues avec un égal esprit critique, sans concession. De telles synthèses parviennent ainsi, très efficacement, à repérer, décrire et analyser des recherches grammaticales, habituellement dispersées dans des lieux et des supports d'édition parfois inaccessibles.

[7] Par ailleurs, si les objectifs de l'*EGF* reposent sur une analyse critique des pratiques de recherche en vigueur, les auteurs sollicités en exposent de façon argumentée les théories sous-jacentes, souvent liées à des courants de recherche identifiés, mais toujours selon une démarche dialogique. Ils éclaircissent ainsi les métalangues utilisées et les usages terminologiques associés, qu'ils soient partagés ou non. De même, les différents modèles convoqués sont évalués dans leurs fondements mêmes, sans réduire les oppositions, les contradictions, les divergences plus ou moins profondes qu'ils entretiennent. Les rédacteurs de l'*EGF* entendent ainsi exposer sans réserve les échanges scientifiques entre les différents courants de recherche, en fonction de leur portée et de leur intérêt.

[8] Dans le même esprit, les auteurs des descriptions portent une attention particulière à la qualité et l'étendue des données mobilisées. Dans l'*EGF*, les descriptions grammaticales sont systématiquement mises en relation avec les observables, selon qu'elles apparaissent authentiques et attestées, ou fabriquées et plausibles, et donc toujours confrontées aux corpus disponibles. Qu'ils réfèrent à des données orales et/ou écrites, ces synthèses descriptives sont à la fois les plus ouvertes et les plus représentatives possible.

[9] De fait, l'importance des observables, qu'elles soient empiriquement attestées ou associées à des modèles théoriques, doit pouvoir se mesurer en fonction des fréquences et des réalisations observées. Ces données sont nécessaires et déterminantes pour les usagers de la grammaire qui pourront ainsi les inscrire dans un genre discursif précis, une énonciation définie et, si nécessaire, dans le système de la langue en fonction de leur transparence ou de leur complexité opératoire. Les chercheurs linguistes profanes ou confirmés doivent en effet connaître la validité de ces données pour, par exemple, conduire les apprentissages du français, parlé ou écrit, et l'enseigner efficacement à des locuteurs natifs ou étrangers.

[10] Dans le même esprit de décloisonnement disciplinaire, les articles proposent des références bibliographiques variées et ajustées à leurs contenus. Elles sont sélectionnées sur des « critères de fécondité conceptuelle et de solidité empirique » (*Qu'est-ce que l'EGF ?/Buts*), mais n'écartent pas a priori des ressources moins connues, afin de les sortir d'une masse indistincte de publications toujours

en extension. Ces références sont choisies et hiérarchisées en évitant d'éventuels doublons liés à des cadres théoriques communs et des terminologies similaires. Elles n'hésitent pas, non plus, à s'ouvrir à des publications non francophones pour permettre, si nécessaire, des comparaisons de travaux dans une perspective de linguistique contrastive.

[11] On l'aura compris, l'*EGF* ne correspond pas à une grammaire classique de la langue française. De fait, comme le premier terme de son titre l'indique, elle se présente comme une encyclopédie et non comme un ouvrage homogène théoriquement et exhaustif dans ses contenus. Elle constitue dès lors un « outil de travail évolutif et perfectible » (*Qu'est-ce que l'EGF ?/Buts*), qui s'inscrit dans le cadre des objectifs présentés ici, que l'on peut décliner sur trois axes : i) offrir une synthèse la plus complète possible (mais aussi critique) des connaissances grammaticales appliquées au français oral et écrit ; ii) décrire et comparer les méthodologies utilisées, notamment à partir des corpus disponibles contenant des données fiables et accessibles ; iii) fournir des références bibliographiques souvent méconnues et les sélectionner selon des critères de pertinence et de qualité théorique et méthodologique.

[12] Nous poursuivrons notre présentation de cette encyclopédie grammaticale par l'analyse de deux notices synthétiques, représentatives du format défini par les responsables de son édition en ligne. Nous montrerons également qu'elles présentent des choix théoriques et des objectifs qui se distinguent au plan linguistique. Nous avons ainsi choisi d'analyser l'article consacré à *La place de l'adjectif épithète en français* et celui qui porte sur *La ponctuation*. Ces choix s'expliquent, d'une part, parce que nous sommes personnellement intéressé par ces deux ensembles de recherche et, d'autre part, parce qu'ils présentent des zones de complexité qui ne sont pas, encore aujourd'hui, complètement décrites et théorisées.

3 L'adjectif épithète dans l'*EGF*

[13] Nous avons sélectionné la notice descriptive qui porte sur *La place de l'adjectif épithète*, rédigée en 2016 par Mats Forsgren³, parce qu'elle est représentative du souci affiché collectivement d'asseoir les thèses recensées sur des données appartenant à une diversité de corpus aujourd'hui disponibles. Cette notice est également importante, car elle revient sur un problème classique qui a souvent été traité par l'auteur dans le cadre de l'apprentissage du français langue étrangère, notamment dans les pays scandinaves (Forsgren 1997, 2020), mais aussi par d'autres linguistes qui sont cités et dont les publications sont référencées en bibliographie, notamment Jan Goes, Michèle Noailly, Henning Nølke et Marc Wilmet.

[14] Dans son article, Mats Forsgren propose une approche terminologique de l'*épithète* et formule une définition qui permet de cerner grammaticalement cette unité/fonction problématique, notamment comme *modifieur* ou complément d'un nom. Si l'*épithète* est généralement identifiée par l'opération de substitution,

³ L'auteur est professeur de linguistique à l'université de Stockholm.

elle se comprend dans un paradigme étendu comprenant des syntagmes prépositionnels, des syntagmes nominaux, des noms nus, des syntagmes adverbiaux et des relatives dites *adjectivales*.

[15] Nous avons été intéressé par la section de cet article qui aborde la question de la fréquence relative de l'épithète, selon qu'elle est anté- ou postposée, notamment dans des genres discursifs contrastés. Mats Forsgren constate en effet que, si certaines études montrent une disproportion entre les deux positions (en général 33 % d'épithètes antéposées contre 67 % de postposées), cet écart est significatif surtout dans les textes écrits ; en revanche, il est beaucoup plus réduit dans des corpus de français parlé. Il cite ainsi l'étude de Benzitoun (2013) qui révèle un écart beaucoup plus faible entre les antépositions (48 %) et les postpositions (52 %) d'adjectifs, quand on explore des corpus oraux comprenant des genres spécifiques comme l'interview, l'entretien télévisuel, les discussions à bâtons rompus ; ce qui lui permet de comptabiliser les deux syntaxes adjectivales dans des proportions pratiquement égales.

[16] Un problème adjacent apparaît également quand on considère les types d'adjectifs épithétiques, car ceux qui apparaissent antéposés sont souvent les mêmes (*grand, petit, bon, mauvais*, en tête de liste). D'autres adjectifs, plus spécifiques (*puissant, actuel, important*, etc.), ont également cette position singulière, notamment dans les textes journalistiques dans lesquels ils peuvent être antéposés avec une valeur emphatique, alors qu'ils sont quasiment absents dans les corpus oraux, ou alors en postposition nominale. Mats Forsgren en déduit que la variable diamésique joue dès lors un rôle important dans la distribution syntaxique des épithètes, et l'auteur éclaire parfaitement la nécessité de prendre en compte des variables complémentaires, entre autres discursives, impliquées dans le traitement de l'épithète adjectivale. Son article est, de ce fait, particulièrement en phase avec l'un des objectifs de l'*EGF* qui recommande de s'appuyer sur des corpus représentatifs et variés, afin de valider des hypothèses explicatives de phénomènes – en l'occurrence syntaxiques – qui révèlent souvent une réalité linguistique plus complexe et/ou discutable.

[17] Dans le prolongement, Mats Forsgren pose une question conséquente et d'égale importance, sur la localisation des adjectifs dérivés de noms. Car, si la majorité des grammaires de référence ou d'apprentissage constatent que les adjectifs dénominaux (comme *gracieux, fabuleux, puéril, volumineux*) restent majoritairement postposés au nom déterminé, ce n'est pas le cas de tous les adjectifs de ce type. De fait, l'auteur cite Goes (1999) qui opère une autre distinction dans cette classe déjà très hétérogène des adjectifs dénominaux, et qu'il divise en deux sous-classes : celle des adjectifs *qualifiants* distincte de celle des *catégorisants*. Il montre ainsi que, si des adjectifs descriptifs comme *chaleureux, légendaire, volumineux* peuvent être antéposés sans difficulté et sans changement de sens (*un volumineux colis* équivaut à *un colis volumineux*), en revanche, d'autres adjectifs comme *pétrolier, ministériel, ferroviaire*, parce qu'ils classifient les noms aux-

quels ils s'appliquent, restent sans antéposition possible (*l'industrie pétrolière*, mais pas **de pétroliers efforts*). Et quand Goes (1999) observe un changement de sens d'une position à l'autre, ce n'est que pour quelques adjectifs dénominaux comme *gracieux*, dans des syntagmes comme *notre gracieux souverain* vs. *le recours gracieux* : le premier se contente de qualifier *souverain* alors que le second précise la catégorie de *recours*.

[18] Par la suite, Mats Forsgren passe en revue les autres procédés linguistiques qui permettent de distinguer les classes et les emplois d'autres types d'adjectifs dénominaux, en fonction des affixes lexicaux qui les précisent, et notamment ceux en *in-(ill-)*, *-able* et *-eux/-euse*. Ces adjectifs affixés supportent difficilement les deux positions, surtout en amont du nom déterminé. De même, l'auteur reprend d'autres études grammaticales qui analysent l'antéposition fréquente des adjectifs courts, monosyllabiques (*gros, lourd, fort* etc.), contrairement aux adjectifs comportant une 'masse phonique' plus importante (*incontestables*) ; cependant, il relativise cette opposition physique qui ne tient pas vraiment quand l'intention emphatique domine (*d'incontestables liens*), notamment chez des auteurs qui en usent stylistiquement ou dans des articles de presse plus volontiers déclamatoires.

[19] Mats Forsgren prolonge son inventaire des différentes théories explicatives en décrivant les facteurs permettant aux adjectifs de déterminer un nom, et par voie de conséquence les types d'unités adjectivales qu'ils délimitent. Par manque de place, nous ne pourrions, ici, les développer toutes. Retenons cependant que le problème mérite d'être analysé très finement, voire au cas par cas, pour les adjectifs déverbaux (participes passés ou présents) dont la localisation à droite du nom, si elle constitue une structure syntaxique majeure, peut cependant comporter des exceptions, surtout pour les dérivés de participes présents, comme dans *un saisissant exemple* (Bonnard 1974 : 88).

[20] L'auteur de l'article passe aussi en revue les différentes thèses qui analysent ce problème de la place des adjectifs épithètes. Il montre ainsi qu'ils sont souvent liés à des procédés stylistiques, par exemple dans les innovations poétiques, ou à des réalités phonétiques comme la liaison. Il précise alors les constats précédents, notamment quand les adjectifs sont pris dans une organisation syntaxique et associés à une valeur sémantique, elles-mêmes comprises dans des phénomènes discursifs plus larges. Il parvient ainsi à exposer un ensemble étendu de théories linguistiques qui combinent descriptions et explications, tout en confrontant les thèses exprimées aux données empiriques. Il en ressort que, contrairement aux prescriptions de la plupart des grammaires d'enseignement, le système du français contemporain n'oppose pas aussi nettement les adjectifs anté- et postposés au nom, et qu'aucune des deux positions ne détermine ni leur répartition ni leur (sous-)catégorisation. En réalité, les facteurs liés aux genres écrits et oraux et aux pratiques discursives apparaissent plus déterminants que les règles (ou pseudo-règles) traditionnellement formulées dans des grammaires classiques, qui se limitent à des emplois supposés standards, sans les relier à leur fréquence réelle dans les corpus de référence.

[21] Bien évidemment, l'article de Mats Forsgren, déjà bien argumenté, pourrait être complété par des travaux parus depuis son édition en 2016. Et puisque l'un des objectifs de l'*EGF* consiste justement à apporter des actualisations régulières des notices mises en ligne, nous pourrions suggérer de prendre en compte les études publiées en 2002 dans le numéro 136 de la revue *Langue française*, dirigé par Catherine Schnedecker, et notamment les articles qui s'attachent à analyser les emplois d'adjectifs souvent difficiles à classer, comme *vrai* et *véritable* en antéposition nominale (cf. Legallois 2002), ou dans le cas de *simple* (cf. Noailly 2002) et les emplois déictiques de *prochain* et *dernier* (cf. Berthonneau 2002). De même, nous pensons à l'ouvrage collectif coordonné par Franck Neveu et Audrey Roig, *L'adjectivité. Approches descriptives de la linguistique adjectivale*, paru en 2020. Les auteurs sollicités proposent en effet plusieurs études relatives aux emplois adjectivaux dans d'autres langues que le français (en mandarin, japonais, russe, hébreu, italien, anglais), puis des études comparées avec le système du français. Ce pourrait être un prolongement pertinent de la notice descriptive de Mats Forsgren qui aborde cette approche contrastive avec des langues romanes comme l'espagnol, l'italien et le portugais, mais dans un ultime paragraphe de quelques lignes. Ces compléments seraient d'autant plus nécessaires que Mats Forsgren (2020) a, lui-même, produit un chapitre très éclairant dans l'ouvrage collectif précité, traitant de l'adjectivité.

4 La ponctuation dans l'*EGF*

[22] La deuxième notice sélectionnée ici concerne *La ponctuation*, composée en 2019 par Angela Ferrari et Filippo Pecorari⁴, et qu'ils ont développée en 22 pages. Dans la délimitation du domaine, les deux auteurs ont opéré une sélection retrainte des signes de ponctuation, sans doute parce que leur définition en extension est encore largement discutée, et parce que le format même des notices de l'*EGF* ne permet pas d'en traiter toutes les composantes aujourd'hui décrites et formalisées. C'est ainsi qu'ils ont préféré limiter leur étude aux signes de ponctuation « au sens étroit du terme » parce que ceux-ci « sont intérieurs au texte, apparaissent de façon linéaire, [qu']ils sont communs au manuscrit et à l'imprimé et font partie (en principe) du message linguistique du scripteur » (pour reprendre la citation de Catach 1994 : 8). De ce fait, les auteurs ne décrivent pas, plus largement, « tous les procédés typographiques de mise en valeur du texte, titres, marges, choix des espaces et des caractères, et au-delà agencement général des chapitres et façonnement du livre » (Catach 1994 : 7). Ils concentrent leur étude à celle de la ponctuation dite *noire* (Favriaud 2011), présente dans la phrase et le texte et qui comprend la virgule, le point-virgule, les deux points, le point simple, les points d'interrogation et d'exclamation, le tiret (simple ou double), les parenthèses, les guillemets et l'alinéa.

4 Tous deux professeurs à l'université de Bâle en Suisse et spécialistes de la ponctuation en français, italien et allemand.

[23] La référence première utilisée par les deux auteurs est *Le bon usage. Grammaire française* (Grevisse & Goosse 2016). Dans cette grammaire, les signes de ponctuation sont présentés dans leurs fonctions prosodique et syntaxique, sans que ces deux composantes soient toujours analysées de manière homogène et cohérente, notamment pour l'emploi de la virgule. C'est d'ailleurs la virgule qui fera l'objet d'une description élargie et argumentée dans la notice de l'*EGF*. Les autres signes comme les points (simple, d'interrogation ou d'exclamation), le point-virgule, les deux points, les points de suspension, les parenthèses, les guillemets, les tirets de dialogue ou doublés et l'alinéa sont présentés de manière plus synthétique avec des exemples extraits de Grevisse & Goosse (2016), et donc tous empruntés à des textes d'écrivains littéraires reconnus.

[24] La virgule, quant à elle, est décrite de manière spécifique parce qu'elle apparaît dans des structures de coordination (*Saint-Malo, riche cité de pierre, ramassée sur son île entre ses nobles remparts, était vers 1740 une ville prospère, vigoureuse et hardie*, Grevisse & Goosse 2016, § 126), des subordinations souvent relatives (*Bérénice, qui attendait son amie de Nîmes, ne tarda pas à nous quitter*, Grevisse & Goosse 2016, § 126) et de façon plus 'libre' pour dissocier des syntagmes circonstanciels, notamment quand ceux-ci apparaissent en position initiale (*Dans les champs, c'était une terrible fusillade*, Grevisse & Goosse 2016, § 126). Plus largement, la virgule détaillée dans Grevisse & Goosse (2016) présente des structures coordonnées, même si elle se substitue souvent à des conjonctions dans des syntagmes (*Des hommes dont c'était le devoir, l'honneur, la raison d'être, de servir et d'obéir*, Grevisse & Goosse 2016, § 125) ou des subordinées (*Mais si je me laisse distraire, si je rêve, si je te parle, l'auto fait ce qui lui plaît*, Grevisse & Goosse 2016, § 125) et parfois de phrases très courtes (*On monte, on descend, on débarque les marchandises*, Grevisse & Goosse 2016, § 125), même si cet emploi de la virgule semble plutôt dévolu au point.

[25] Dans leur article de l'*EGF*, Angela Ferrari et Filippo Pecorari prennent d'autres exemples de Grevisse & Goosse (2016) pour énoncer une deuxième règle de portée moins générale dans l'emploi de la virgule suivie d'un coordonnant comme *car*, *mais* et, de façon plus hétérogène ou discutable, *et*, *ou* et *ni*. Les auteurs notent ainsi que, pour Grevisse & Goosse (2016, § 125), la virgule précède quasi systématiquement la conjonction *car* (*Je me suis arrêté de souhaiter franchement cette vie, car j'ai soupçonné qu'elle deviendrait vite une habitude*, Grevisse & Goosse 2016, § 125) ; en revanche, elle précède de manière plus aléatoire le *mais* (*Il a conçu pour elle un sentiment ardent mais honorable*, Grevisse & Goosse 2016, § 125). Concernant les autres conjonctions, plus usuelles (*et*, *ou* et *ni*), ils relèvent que l'insertion de la virgule dépend du nombre d'unités syntaxiques coordonnées et de la quantité des conjonctions utilisées. Ils constatent ainsi une certaine redondance des deux éléments (*La terre était belle, et riche, et féconde*, Grevisse & Goosse 2016, § 125), mais aussi les cas où la virgule exprime une pause pragmatique (*C'était ce que sur terre / J'avais pour tout trésor, ou pour*

toute misère, Grevisse & Goosse 2016, § 125). Pour l'emploi de la virgule, le critère de longueur du segment coordonné ou subordonné semble être une règle largement suivie, même si elle se révèle plus intuitive que réellement formalisée. Ainsi, que ce soit avant le *et* (*La brutalité lui plaît et aussi certaines formes puériles de la singularité*, Grevisse & Goosse 2016, § 125) et avant le *ou*, l'omission de la virgule est également acceptée, voire stylistiquement vérifiée (*Nomme-moi donc encore ou ta Sœur ou ton Dieu !*, Grevisse & Goosse 2016, § 125).

[26] Angela Ferrari et Filippo Pecorari ont ainsi raison de conclure que l'emploi de la virgule peut correspondre à des principes souvent aléatoires et peu codifiés grammaticalement. Son usage reste de fait très variable, selon les auteurs et les genres en l'occurrence majoritairement littéraires dans Grevisse & Goosse (2016). Il ne permet pas de formaliser un fonctionnement constant, régulier et justifiable de manière absolue. C'est sans doute, aussi, la raison pour laquelle les signes de ponctuation et surtout la virgule ne sont guère détaillés dans la plupart des autres grammaires, plus récentes et appliquées au français moderne, qu'il s'agissent de Wilmet (2007), de Le Goffic (1993) ou de Riegel, Pellat & Rioul (2018). Dans ces grammaires, la seule règle admise unanimement est sa proscription dans la séparation du verbe avec son sujet et avec son complément direct. De même, si la valeur prosodique de la virgule est reconnue, en tant que pause dans une oralisation des textes, la régularité de ses fonctions sémantico-syntaxiques est, en revanche, moins évidente. Ainsi, ce sont plutôt les procédés stylistiques et les facteurs pragmatiques qui régissent l'emploi ou non de la virgule, et révèlent désormais une dérégulation fonctionnelle sans réelle homogénéité. Angela Ferrari et Filippo Pecorari rapportent ainsi deux exemples présentés dans Riegel, Pellat & Rioul (2018), pour lesquels l'insertion d'une virgule au lieu d'un point (*Magnifique, la luxure*, Riegel, Pellat & Rioul 2018 : 151) et, inversement, un point à la place d'une virgule (*Seule Hélène Lagonelle échappait à la loi de l'erreur. Attardée dans l'enfance*, Riegel, Pellat & Rioul 2018 : 147) transgressent les règles censées normaliser leur usage grammatical. Ces exemples prouvent que ces emplois, qui scindent souvent le thème et le propos ou détachent le syntagme apposé, sont liés à une volonté de mise en relief, généralement associée au style d'un auteur.

[27] Angela Ferrari et Filippo Pecorari poursuivent l'analyse de la ponctuation dans les écrits très particuliers de la communication électronique, et notamment les SMS, mails ou courriels, blogs, etc. Dans ces supports, la ponctuation subit des réductions considérables jusque dans la suppression du point final du message, qu'il soit de format phrastique ou textuel⁵. Dans ces écrits électroniquement médiés, la volonté de simplification ou de réduction, voire de rapprochement avec l'oral, prime sur l'usage de la ponctuation classique. Cette volonté en rencontre une autre, qui tend à ajouter de nouveaux signes comme les émoticons dont la va-

5 « Écrire un sms a un pote et mettre un point a la fin guise de ponctuation, au 21ème siècle c'est devenu un acte de terrorisme » (Gautier 2016 : 152).

leur émotionnelle, modale et/ou esthétique dépasse les simples fonctions ponctuationnelles 'classiques' ; sauf pour les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension qui se trouvent investis de sens supplémentaires notamment par la répétition du signe : *F : houla mais je sais plus / G : ??????!!!!!!! / ☹ : quoi !!!!!!!! / T'as pas noter !!!!!!!!* (Béguelin 2017 : 200).

[28] Les auteurs de la notice descriptive poursuivent par une revue des procédés de ponctuation appartenant à d'autres genres discursifs, notamment aux textes littéraires et journalistiques. Ils montrent ainsi que le point a vu s'élargir ses fonctions pour obtenir des effets stylistiques singuliers, des effets qui ont été largement repris comme dans *L'étranger* d'Albert Camus. Ces procédés isolent ainsi des segments dont le contenu sémantique disparaît et mérite moins d'attention. Cette sur-distribution des points est intentionnelle ; elle engendre des fractures syntaxiques, dans un but bien précis de mise en relief (*Montélimar et surtout Romans ont aussi quelques mots à dire. Et lourds de sens*, Grevisse & Goosse 2016, § 119). La virgule, également, présente une surextension, surtout dans les romans plus contemporains où les unités du texte sont pris dans des mouvements thématiques qui obligent le lecteur à réaliser des inférences qui ne sont pas grammaticalement exprimées (*La camionnette est arrivée dans la cour de la gare, le gyrophare en action, faites place à la Loi, les chaussettes à clous arrivent*, Drillon 1991 : 253).

[29] Angela Ferrari et Filippo Pecorari passent ensuite en revue les différentes théories qui analysent ces procédés de ponctuation, qu'ils soient fréquents ou non, unanimement admis ou discutés, notamment dans les travaux historiques de Jaffré (1988) et d'Anis (2004). Il en ressort que les recherches linguistiques relatives à la ponctuation sont associées à leur domaine de pertinence, en l'occurrence pour les unités spécifiques de l'écrit qui vont du mot, à la phrase et au texte, mais aussi à leurs fonctions dans le système d'écriture. Ainsi, depuis les descriptions systématiques menées dès le 16^e siècle, trois ouvertures d'analyse s'opposent et parfois se croisent ou se cumulent. La première perspective est essentiellement *prosodique*, la deuxième très *syntactique* (ou *logique* ou *grammaticale*), la troisième à une visée plus *communicative* où dominent deux approches : l'une sémantique-pragmatique, l'autre plutôt énonciative. À ces trois perspectives théoriques, les auteurs de l'article en ajoutent une quatrième qu'ils définissent comme étant *multifonctionnelle*, parce que susceptible de proposer un ordonnancement moins cloisonné du système ponctuationnel. De l'analyse de ces différentes théorisations, il ressort que les plus convaincantes correspondent aux deux approches *multifonctionnelle* et *sémantique* : « La première a l'avantage de couvrir tous les cas de figure en choisissant les perspectives d'analyse en fonction de chaque manifestation des signes de ponctuation. La deuxième permet d'avoir une vision de la ponctuation plus unitaire et hiérarchisée. » (p. 17). Pour ce qui concerne les deux dimensions restantes, les régularités prosodiques et les réalités syntaxiques, elles ne seraient en fin de compte que des *épiphénomènes* dépendant des autres perspectives à l'œuvre.

[30] Les deux dernières sections de l'article se présentent comme des prolongements : la première expose une recherche didactique de l'apprentissage de la ponctuation, essentiellement à partir d'une étude de Bessonnat (1991) ; l'autre amorce une analyse contrastive de l'emploi de la virgule en français et en allemand.

[31] De notre point de vue, et pour compléter les recherches synthétisées dans les notices de l'*EGF*, nous pourrions suggérer des compléments, notamment à partir des paradigmes théoriques qui tendent à distinguer langue écrite et langue parlée, y compris pour le français, et qui appréhendent le système écrit en l'auto-nomisant de l'oral, que ce soit en termes d'unités, de structures ou de fonctions. De fait, les travaux qui tendent à distancier les deux français, oral et écrit, s'appuient sur la ponctuation, dont l'étude donne des arguments puissants au paradigme 'autonomiste' du fait de ses propriétés essentiellement scripturales. Anis, Chiss & Puech (1988)⁶, pour ne citer que ces auteurs, ont défendu cette thèse qui a été par la suite reprise et discutée dans l'ouvrage collectif de Lapacherie (1998). De fait, si nous pouvons (et devons) discuter cette théorie qui oppose l'écrit et l'oral dans l'étude comparée des langues et des écritures, dans les deux dimensions sémiographique dominante (par exemple en mandarin) ou alphabétique majoritaire (comme les écritures romanes), il conviendrait de montrer ou de relativiser ce que cette dichotomie apporte dans la description spécifique du système ponctuationnel du français.

[32] Sur un autre plan, nous constatons que les auteurs de l'article de l'*EGF*, adossent leurs analyses sur des grammaires souvent citées (Grevisse & Goosse 2016, notamment) et décrivent les signes de ponctuation en termes de fonctions et de procédés, mais à partir d'une septantaine d'exemples, tous extraits de ces grammaires. Dès lors, ces exemples peuvent-ils être considérés comme des corpus à la fois fiables et représentatifs ? Ne faudrait-il pas, également, s'appuyer sur d'autres corpus plus étendus et diversifiés (*Frantext*, par exemple), présentant les formes et emplois de la ponctuation à partir de données quantitativement plus importantes, et donc plus objectives de la diversité des pratiques et de l'évolution de ces signes de ponctuation. De même, certaines recherches récemment publiées nous sembleraient utiles pour compléter l'article de l'*EGF*. Nous pensons à l'ouvrage collectif de Siouffi (2020), qui retrace l'histoire de la phrase française en intégrant de façon argumentée l'analyse des unités de ponctuation qui lui sont associées. Le chapitre de Bernard Combettes, entre autres, décrit les procédés de ponctuation en relation avec l'avènement de l'imprimerie et la diffusion des textes, et surtout son importance dans le passage d'une lecture oralisée, souvent publique, vers une lecture silencieuse, plus personnelle.

⁶ Cet ouvrage est d'ailleurs cité dans l'article d'Angela Ferrari et Filippo Pecorari. Il en existe une édition actualisée (Anis, Chiss & Puech 2017 [1988]).

[33] Enfin, les éditeurs responsables de l'*EGF* devraient sans doute envisager un autre article synthétique, qui envisage de façon complémentaire les marques de la ponctuation dite *blanche*, que Angela Ferrari et Filippo Pecorari ont évoquée dans l'introduction de leur notice, mais qu'ils ont écartée de leur synthèse pour se centrer sur la seule ponctuation, dite *noire*, classiquement recensée dans les grammaires d'usage ou de référence. L'attention accordée aux travaux de Favriaud (2014)⁷ constituerait sans doute une piste pour concevoir une seconde entrée dans le sommaire des notices de l'*EGF*, une entrée qui analyserait cette ponctuation parfois invisible, qui vise à organiser autrement les espaces des textes.

5 Pour conclure sur cette présentation de l'*EGF*

[34] Bien évidemment, nous ne pouvons présenter la totalité des 42 notices actuellement accessibles sur le site de l'*EGF*. Notons cependant que leur répartition suit des logiques éditoriales parfois différentes et de tailles variables. Nous trouvons ainsi des articles courts dont les contenus sont circonscrits à des problèmes déjà bien décrits, par exemple celui relatif aux *Catégories*. Ces notices sont rédigées anonymement par le comité éditorial et permettent des ajustements définitionnels et terminologiques ; elles ne comprennent pas de développements importants parce qu'elles ne renvoient pas à des analyses complexes et abondamment référencées.

[35] D'autres articles sont beaucoup plus étendus, par exemple celui sur *Les temps composés* de Denis Apothéloz, qui comprend 135 pages. Ces synthèses relativement longues portent sur des ensembles considérables de références bibliographiques qui nécessitent des analyses argumentées de notions ne faisant pas toujours consensus ou, à l'inverse, développant des convergences dans des cadres théoriques assez distants. Rappelons également que la plupart de ces notices ont été complétées, suivant en cela l'un des objectifs principaux de l'*EGF*, qui est d'offrir un état, le plus complet et actualisé possible, des recherches du problème étudié ou de la notion traitée. C'est le cas de la notice de Laurent Gosselin sur *L'aspect verbal*, qui a fait l'objet d'une première édition en 2018, suivie d'une autre en 2020. De fait, quand on mesure l'étendu des connaissances liées au procès des verbes et à la multiplicité des marques lexicales et grammaticales associées à l'aspect verbal, on comprend qu'il faille des actualisations régulières et des expansions successives pour circonscrire et restituer l'ensemble des travaux qui y font référence.

[36] En cela, l'*EGF* constitue une ressource indispensable et méthodiquement construite des recherches dans le champ grammatical du français. Pour ce qui nous concerne, cette encyclopédie originale apporte des ensembles de connaissances parfaitement structurés pour des étudiants, mais aussi pour des formateurs plus ou moins familiarisés avec les questions de grammaire, qu'ils aient à les en-

⁷ Même si ses travaux portent essentiellement sur la poésie et les genres textuels qui lui sont associés.

seigner dans les classes de l'école primaire ou du cycle secondaire, et au-delà à l'université. Dans ce sens, nous rejoignons Benzitoun & Combettes (2024 : 34) qui affirment en ces termes :

L'EGF s'adresse en priorité aux mastérants, doctorants et enseignants-chercheurs en linguistique française. Mais il y a un lectorat qui pourrait également en tirer le plus grand profit : les professeurs des écoles et professeurs de français en collèges et lycées. [...] [son contenu] pourrait être repris avec bénéfice dans le cadre de l'enseignement de la langue française.

Au terme de cette recension, nous voudrions complémentarément formuler deux propositions. D'une part, il nous semblerait important que *L'EGF* inclue, dans chacune de ses notices, les problèmes d'acquisition qui sont liés aux notions grammaticales traitées. Ceux-ci sont en effet largement impliqués dans le processus d'apprentissage des élèves confrontés à leur propre langue ou à des langues secondes ou étrangères. De fait, ces apprentissages reposent sur des habiletés langagières et des fonctionnements cognitifs largement dépendants des structures grammaticales de la ou des langues à maîtriser par les enfants, adolescents ou adultes, locuteurs natifs ou allophones. D'autre part, bien que *L'EGF* s'attache fondamentalement à décrire et analyser les unités, structures et fonctionnements du français moderne, il nous semblerait également nécessaire d'insérer des informations sur la genèse des notions, catégories et termes étudiés, dans une perspective diachronique assumée, qui en éclaireraient l'origine et l'étymologie. Il conviendrait alors de ne pas écarter peut-être a priori ces connaissances linguistiques qui expliquent souvent la grammatisation 'moderne' de ces notions, ainsi que leur maîtrise accomplie dans des apprentissages dès lors mieux étayés.

Abréviations et références bibliographiques

- Anis 2004 = Jacques Anis 2004. Les linguistes français et la ponctuation. *L'information grammaticale* 102, 5-10. https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2004_num_102_1_2558.
- Anis, Chiss & Puech 1988 = Jacques Anis, Jean-Louis Chiss, Christian Puech 1988. *L'écriture. Théories et descriptions*. De Boeck, Wesmael.
- Anis, Chiss & Puech 2017 [1988] = Jacques Anis, Jean-Louis Chiss, Christian Puech 2017 [1983]. *L'écriture. Théories et descriptions*. 2e édition. Lambert-Lucas.
- Béguelin 2017 = Marie-José Béguelin 2017. Démarcations graphiques et entités linguistiques : le cas du français contemporain. Angela Ferrari, Letizia Lala, Filippo Pecorari (éds). *L'interpunzione oggi (e ieri)*. *L'italiano e altre lingue europee*. Cesati, 187-205.
- Benzitoun 2013 = Christophe Benzitoun 2013. Adjectifs épithètes alternants en français parlé : premiers résultats. *Tipa. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* 29, 1-20. <https://journals.openedition.org/tipa/585>.
- Benzitoun & Combettes 2024 = Christophe Benzitoun, Bernard Combettes 2024. Ce que la linguistique française peut apporter à la grammaire scolaire : l'exemple de *l'Encyclopédie grammaticale du français*. *Le français aujourd'hui* 225, 31-48.
- Berthonneau 2002 = Anne-Marie Berthonneau 2002. *Prochain/dernier* et compagnie. Les adjectifs « déictiques » à l'épreuve de l'espace ou comment circuler dans le temps, l'espace, le texte. *Langue française* 136, 104-125. https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2002_num_136_1_6475.

- Bessonnat 1991 = Daniel Bessonnat 1991. Enseigner la... « ponctuation » ? (!). *Pratiques* 70, 9-45. https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1991_num_70_1_1635.
- Bonnard 1974 = Henri Bonnard 1974. *De la linguistique à la grammaire. Initiation à la linguistique générale des étudiants et des enseignants*. SUDEL.
- Catach 1994 = Nina Catach 1994. *La ponctuation. Histoire et système*. Presses universitaires de France.
- Drillon 1991 = Jacques Drillon 1991. *Traité de la ponctuation française*. Gallimard.
- Favriaud 2011 = Michel Favriaud (éd.) 2011. *Ponctuation(s) et architecturation du discours à l'écrit. Langue française* 172.
- Favriaud 2014 = Michel Favriaud 2014. *Le plurisystème ponctuationnel français à l'épreuve de la poésie contemporaine*. Lambert-Lucas.
- Forsgren 1997 = Mats Forsgren 1997. Un classique revisité : la place de l'adjectif épithète. Georges Kleiber, Martin Riegel (éds). *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*. Duculot, 115-126.
- Forsgren 2020 = Mats Forsgren 2020. Adjectivité : statut et description grammaticale de l'adjectif dans la tradition scandinave, notamment suédoise. Franck Neveu, Audrey Roig (éds). *L'adjectivité. Approches descriptives de la linguistique adjectivale*. De Gruyter, 377-391.
- Frantext = Laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF) (éd.) 1998-. *Base textuelle Frantext*. <http://www.frantext.fr>.
- Gautier 2016 = Antoine Gautier 2016. Le « point archi-sec » et la « grammaire parallèle » de la communication électronique. Sabine Pétilion, Fanny Rinck, Antoine Gautier (éds). *La ponctuation à l'aube du XXI^e siècle. Perspectives historiques et usages contemporains. Actes des journées d'études de Nanterre, 29 mars 2013 et 4 avril 2014*. Lambert-Lucas, 149-159.
- Goes 1999 = Jan Goes 1999. *L'adjectif. Entre nom et adverbe*. Duculot.
- Grevisse & Goosse 2016 = Maurice Grevisse, André Goosse 2016. *Le bon usage. Grammaire française*. 16^e édition. De Boeck.
- Jaffré 1988 = Jean-Pierre Jaffré 1988. Lecture et production graphique chez les jeunes enfants. L'exemple du domaine extralphabétique. *Langue française* 80, 20-32. https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1988_num_80_1_4758.
- Lapacherie 1998 = Jean-Gérard Lapacherie (éd.) 1998. *Propriétés d'écriture. Actes du colloque de l'Université de Pau, 13, 14, 15 novembre 1997*. Presses universitaires de Pau.
- Legallois 2002 = Dominique Legallois 2002. Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale. *Langue française* 136, 46-59. https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2002_num_136_1_6471.
- Le Goffic 1993 = Pierre Le Goffic 1993. *Grammaire de la phrase française*. Hachette.
- Neveu & Roig 2020 = Franck Neveu, Audrey Roig (éds.) 2020. *L'adjectivité. Approches descriptives de la linguistique adjectivale*. De Gruyter.
- Noailly 2002 = Michèle Noailly 2002. Le cas de *simple*. *Langue française* 136, 34-45. https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2002_num_136_1_6470.
- Riegel, Pellat & Rioul 2018 = Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul 2018. *Grammaire méthodique du français*. 7^e édition. Presses universitaires de France.
- Siouffi 2020 = Gilles Siouffi (éd.) 2020. *Une histoire de la phrase française des Serments de Strasbourg aux écritures numériques*. Actes Sud.
- Wilmet 2007 = Marc Wilmet 2007. *Grammaire critique du français*. 4^e édition. De Boeck.